

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS SERVICES

3, Rue des Petits Gras
63000 – CLERMONT FERRAND

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2007



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS SERVICES
3, Rue des Petits Gras
63000 CLERMONT FERRAND

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31/12/2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ETUDES ET CHANTIERS SERVICES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration ; Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les contrôles et appréciations auxquels j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, et portant sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

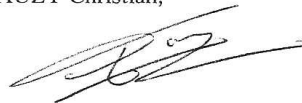
Ces contrôles et appréciations s'inscrivant dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aurillac
Le 9 mai 2008.
Le commissaire aux comptes
GAUZY Christian,



Association ETUDES ET CHANTIERS
SERVICES

3, Rue des Petits Gras
63 000 CLERMONT FERRAND

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

BILAN ACTIF				EURO
	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
<u>Immobilisations financières</u>				
Autres titres immobilisés	7		7	7
Total	7	0	7	7
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks</u>				
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	222 416		222 416	184 865
Personnel				
Autres créances				
<u>Divers</u>				
Disponibilités	5 477		5 477	5 456
Charges constatées d'avance				
Total	227 893	0	227 893	190 321
* COMPTES DE REGULARISATION				
Total	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	227 900	0	227 900	190 328

Christian GAUZY
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

BILAN PASSIF		EURO	
	Net au 31/12/2007	Net au 31/12/2006	
* CAPITAUX PROPRES			
Report à nouveau	20 378	21 180	
Résultat exercice	1 892	-802	
Total	22 270	20 378	
* AUTRES FONDS PROPRES			
Total	0		
* PROV./RISQUES ET CHARGES			
Total	0	15 000	
* DETTES			
. Découvert, concours bancaires	73 785	17 529	
. Associés	778	12 294	
. Dettes fournisseurs et comptes rat.	2 017	9 617	
. Personnel	10 548	7 949	
. Organismes sociaux	53 065	53 499	
. Autres dettes	7 398		
. Produits constatés d'avance	58 039	54 062	
Total	205 630	154 950	
* COMPTES DE REGULARISATION			
Total			
TOTAL PASSIF			
	227 900	190 328	

Christian GAUZY
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

COMPTE DE RESULTAT		EURO		
	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06	Variation en valeur annuelle	
PRODUITS				
Production vendue	1 173 079	994 949	178 130	18%
Autres produits		0	0	
Total	1 173 079	994 949	178 130	18%
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats et charges externes	329 490	276 815	52 675	19%
Total	329 490	276 815	52 675	19%
MARGE SUR M/SES & MAT				
	843 589	718 134	125 455	17%
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. Assim.	16 117	11 662	4 455	38%
Salaires et traitements	717 483	588 443	129 040	22%
Charges sociales	117 003	98 240	18 763	19%
Total	850 603	698 345	152 258	22%
RESULTAT D'EXPLOITATION				
	-7 014	19 789	-26 803	-135%
Produits financiers				
		0	0	
Charges financières				
	6 094	5 591	503	9%
Résultat financier	-6 094	-5 591	-503	9%
RESULTAT COURANT				
	-13 108	14 198	-27 306	-192%
Produits exceptionnels				
- reprise de provisions	15 000		0	
Charges exceptionnelles				
		15 000	-15 000	
Résultat exceptionnel	15 000	-15 000	30 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	1 892	-802	2 694	-336%
	<i>Excédent</i>	<i>Perte</i>		

Christian GAUZY
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

ANNEXE

EURO

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le bilan Actif

Notes sur le bilan Passif

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

ANNEXE

EURO

Total du bilan avant répartition: 227 900 €

Résultat : excédent de 1 892 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONSEngagements donnés

Non recensé

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non applicable

INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**Décentralisation de l'activité "Gestion - administration - formation"**

Au cours de l'année 1997, à la demande de la Direction du Travail du Puy de Dôme, il a été créé une nouvelle structure (*études ET chantiers services*), et uniquement pour le secteur du Puy de Dôme qui gère l'activité dite "employeur", c'est à dire les salaires des CES et des formateurs techniques.

L'association *études ET chantiers services* se compose de:

- ⇒ Un membre fondateur, personne morale, *études ET chantiers espace central*
- ⇒ Des membres actifs personnes morales
- ⇒ Des membres actifs personnes physiques

Au cours de l'année 2007, *études ET chantiers espace central* a facturé à *études ET chantiers services* quatre type de prestations:

- | | |
|--|--------------|
| ⇒ Prestations de formation: | 0,00 € |
| ⇒ Prestations de frais techniques: | 110 794,00 € |
| ⇒ Prestations de frais de gestion: | 125 220,00 € |
| ⇒ Prestations de frais administratifs: | 89 621,00 € |

Montant: 325 635,00 €

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3, rue Ampère - 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

ANNEXE

EURO

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement:

Non applicable

Fonds commercial:

Non applicable

Actif immobilisé:

Les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes

Immo. Incorporelles
Immo. Corporelles
Immo. Financières

TOTAL

Amortissements et
provisions
Immo. Incorporelles
Immo. Corporelles
Titres équivalence
Autres Immo. Financières

TOTAL

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
	7			7
	7			7
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Créances représentées par des effets de commerce:

Non applicable

Etat des créances:

Actif immobilisé
Actif circulant &
charges d'avance
TOTAL

Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
222 416	222 416	
222 416	222 416	0

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan:

Immobilisations financières
Clients & comptes rattachés
Autres créances
Disponibilités

73 481

Charges constatées d'avance:

Non applicable

Charges à répartir:

Non applicable

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3, rue Ampère - 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

ANNEXE

EURO

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social: Actions ou parts sociales

Non applicable

Provisions

Prov. Reglementées
 Prov.p.risq.&charges
 Prov.p.dépréciation

TOTAL

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
15 000		15 000	0
15 000	0	15 000	0

Etat des dettes:

Etabliss. De crédit
 Dettes financ.diverses
 Fournisseurs
 Det.fiscal.& social.
 Dettes / immobilis.
 Autres dettes
 Produits const. D'av.

TOTAL

Mont.brut	A 1 an au +	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
73 785	73 785		
778	778		
2 017	2 017		
63 613	63 613		
	0		
58 039	58 039		
198 232	198 232	0	0

Dettes représentées par des effets de commerce:

Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan:

Emprunt & dettes établ. De crédit
 Emprunt & dettes financières div.
 Fournisseurs
 Dettes fiscales et sociales
 Autres dettes

919
 1 000
 15 295

Produits d'avance:

58 039

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

ANNEXE

EURO

DETAIL PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir: Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Créances clients et comptes rattachés	
* Factures à établir org. Divers	73 480
TOTAL	73 480

Charges constatées d'avance: Néant

Charges à payer: Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Emprunts & dettes auprès des établis. De crédit	
* Agios bancaires à payer	919
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
* Fournisseurs factures non parvenues	1 000
Dettes fiscales et sociales	
* Congés à payer	10 548
* Charges à payer sur CP	4 747
TOTAL	17 214

Produits constatés d'avance:

Produits constatés d'avance	58 039
TOTAL	58 039

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOME ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRES DU CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRES DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS SERVICES

3, Rue des Petits Gras
63000 - CLERMONT FERRAND

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2007



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE. LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS SERVICES

3, Rue des Petits Gras
63000 CLERMONT FERRAND

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31/12/2007

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Aurillac
Le 9 mai 2008.
Le commissaire aux comptes
GAUZY Christian,



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033

